

# ORGANISATION



## Nombre d'heures totales de formation

1540 heures en cursus complet

- 770 heures en institut
- 770 heures en formation clinique



## Des parcours spécifiques de formation sont envisageables.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur notre site internet sous la rubrique "Les parcours spécifiques de formation"



## Modalités de formation

- 3 instituts de formation :

Nevers, Decize et Cosne sur Loire

- Cours en présentiel ou en distanciel



## Effectifs

**Nevers** : 50 places (rentrée de septembre) + 13 places (rentrée de février)

**Decize** : 35 places (rentrée de septembre) + 12 places (rentrée de février)

**Cosne sur Loire** : 25 places (rentrée de septembre)



## Accessibilité

L'institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus de renseignements, nous vous conseillons de prendre contact avec le référent handicap des instituts à l'adresse suivante :

[chan.ifssec@ght58.fr](mailto:chan.ifssec@ght58.fr)

# ACCÈS À LA FORMATION

- **Par les épreuves de sélection :**
  - Pour les personnes en continuité de parcours (réorientation scolaire ou néo bacheliers)
  - Pour les personnes en formation professionnelle continue : Salariés, demandeurs d'emploi (**les ASHQ sont dispensés des épreuves de sélection**)
- **Par la voie de l'apprentissage :** Signature d'un contrat avec un employeur
- Pour un complément de formation **suite à une Validation partielle des acquis de l'expérience (VAE)**

*Cette formation répond à la certification RNCP n°35830 et l'arrêté du 10 juin 2021 fixant les modalités de la formation Aide-Soignant*

## TARIFS

Coût de la formation pour un cursus complet:

- **Nevers** : 7920€ + 184€ de frais d'inscription
- **Decize** : 7700€ + 184€ de frais d'inscription
- **Cosne sur Loire** : 6380€ + 184€ de frais d'inscription

Pour les cursus partiels, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat afin de demander un devis.

Des prises en charge financières sont possibles selon votre situation.

Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivants :

- Organismes de fonds de formation (OPCO, CPF, Transition Pro ...)
- France Travail
- Votre employeur



# L'IFAS

## LE DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT



### Instituts de formation d'aides-soignants du GHT de la Nièvre

15, rue du Donjon - 58000 Nevers

26 route de Moulins - 58300 Decize

96 rue du Maréchal Leclerc - 58206 Cosne sur Loire



03.86.71.84.20 - Site de Nevers

03.86.77.76.30 - Site de Decize (Mardi & Jeudi)



[chan.ifssec@ght58.fr](mailto:chan.ifssec@ght58.fr)



Pour plus de renseignements consultez notre site internet : [www.ifssec-nevers.fr](http://www.ifssec-nevers.fr)

imprimé par nos soins



Ne pas jeter sur la voie publique



# DÉROULÉ DE LA FORMATION

## LA FORMATION THEORIQUE:

(Pour un élève en cursus complet)

- 770 heures de formation sur 22 semaines de 35H qui s'articule autour de 10 modules
  - Des cours magistraux (Incluant la formation aux Gestes et Soins d'Urgences)
  - Des travaux dirigés
  - Des travaux pratiques

## LA FORMATION CLINIQUE :

(Pour un élève en cursus complet)

- 770 heures sur 22 semaines de 35H
  - Au près de personnes en situation de handicap physique ou psychique
  - Au près de personnes âgées

## LES DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE :

- L'accompagnement pédagogique individualisé (API)
- Le Temps Personnel Guidé (TPG) :
  - Visite sur site
  - Utilisation de la plateforme (Quizz, support vidéos ...)
  - Temps de préparation de stage
- Le suivi pédagogique individualisé

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Etude de situation
- Pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

# PRÉ REQUIS

- Avoir au minima 17 ans à la date d'entrée en formation
- Fournir un certificat médical établi par un médecin agréé attestant que l'élève ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Etre à jour dans les vaccinations obligatoires

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



**Directrice** : Sophie NOURRY

**Coordonnateur pédagogique** : Cédric VOLLBRECHT

- **Sur le site de Cosne sur Loire**

**Formatrices** : Isabelle DUFRESNE  
Amandine FRANCOIS

- **Sur le site de Decize**

**Formateurs-trices** : Sandrine DEMETZ

- **Sur le site de Nevers**

**Formatrices** : Guillemette GILLIET  
Isabelle DUFRESNE

# LES BLOCS DE COMPÉTENCES

- **BLOC 1** : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- **BLOC 2** : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration
- **BLOC 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- **BLOC 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- **BLOC 5** : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques



# OBJECTIFS A ATTEINDRE POUR EXERCER LE MÉTIER

- Obtention de l'AFGSU niveau II
- Validation de l'ensemble des compétences en formation théorique et en milieu professionnel pour obtenir le diplôme d'Etat d'Aide-Soignant